

APPEL A CANDIDATURES

Attaché temporaire de recherche et d'enseignement (ATER)

Objet : Recrutement d'un attaché temporaire de recherche et d'enseignement

Réf. : Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Département des études arabes

Intitulé : ATER de langue arabe

Profil de l'emploi :

Peuvent faire acte de candidature les personnes suivantes :

- **Etudiant sur le point de terminer un doctorat** et si le directeur de thèse peut attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an.

Durée : 1 an maximum renouvelable une fois pour la même durée si les travaux de recherche le justifient.

- **Titulaire d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR)** et engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Durée : 1 an renouvelable une fois pour la même durée.

- **Moniteur de l'enseignement supérieur** titulaire d'un doctorat, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Durée : 1 an renouvelable une fois, si l'intéressé est âgé de moins de 33 ans.

- **Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche **pendant au moins deux ans**, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par la commission de spécialistes compétente. La dispense n'est accordée que pour l'année et le recrutement aux titres desquels la candidature est présentée.

Durée : 3 ans maximum renouvelable une fois pour une durée d'un an.

- **Fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A** inscrit en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), ou déjà titulaire de l'un de ces deux diplômes et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (**par voie de disponibilité**)

Le ou la candidat(e) sera appelé(e) à assurer des cours en de pratique de pratique écrite, pratique orale, thème et version en initiation, en intensif et en licence. Il sera chargé de la coordination des enseignements d'initiation et des tuteurs.

L'ATER devra inscrire son activité de recherche dans les axes du CERMOM et participer régulièrement aux activités du centre.

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 192 heures de travaux dirigés.

Recrutement prévu à compter du 20 octobre 2023

3. REMUNERATION : calculée sur la base de l'indice brut 513, soit 2 236.06€ bruts mensuels auquel s'ajoute une prime de recherche et d'enseignement et le cas échéant, le remboursement des transports et une participation à la mutuelle santé.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 25 septembre 2023**. Ce dossier doit être adressé de préférence par voie électronique à l'attention de Mathias Hoorelbeke : Directeur du Département des études arabes mathias.hoorelbeke@inalco.fr